



ministère
éducation
nationale



MINISTÈRE DÉLÉGUÉ
À LA RÉUSSITE
ÉDUCATIVE

invitation presse
education.gouv.fr

Jeudi 21 novembre 2013

Invitation presse

Déplacement de George Pau-Langevin Ministre déléguée à la Réussite éducative

**Visite du restaurant d'application « Les Trois Fourneaux »,
structure d'application de la protection judiciaire de la jeunesse accueillant
des jeunes en parcours d'insertion professionnelle, Les Ulis (91)**

Vendredi 22 novembre 2013

Programme

- 12h00 :** Arrivée au restaurant d'application « Les Trois Fourneaux »
Avenue Champagne - 91 940 Les Ulis
Visite de l'établissement conduite par Sophie Bertier, responsable de
l'Unité Educative de l'UEAP « Les Trois Fourneaux »
Echange avec les élèves
- 12h30 :** Table ronde - Rencontre avec les formateurs et les professionnels
(professeurs, éducateurs, élus)
- 13h15 :** Signature de la convention tripartite : protection judiciaire de la jeunesse,
mairie des Ulis, Education nationale
- 13h20 :** Déjeuner au restaurant d'application « Les Trois Fourneaux »

George Pau-Langevin, ministre déléguée à la réussite éducative se rendra aux Ulis dans l'Essonne le vendredi 23 novembre pour rencontrer les équipes du restaurant « Les Trois Fourneaux », structure d'application de la protection judiciaire de la jeunesse accueillant des jeunes en parcours d'insertion professionnelle.

Après avoir visité le 19 novembre dernier l'établissement pénitentiaire pour mineurs de Porcheville, dans les Yvelines (78), la ministre déléguée à la réussite éducative rencontrera les équipes éducatives de ce restaurant, crée il y a 25 ans, fruit d'un partenariat entre la PJJ, la mairie des Ulis et l'Education nationale. Une convention annuelle a été élaborée en 1986 et réactualisée en 2003 et 2005.

Aujourd'hui, le restaurant d'application des Trois Fourneaux est un lieu d'insertion sociale et professionnelle de jeunes en difficulté qui se trouvent, soit en rupture scolaire ou professionnelle, soit en recherche d'emploi, en leur donnant les moyens de construire un projet de formation dans le domaine de la restauration. Deux formations sont ainsi proposées : le CAP ou le titre professionnel.

**- ACCRÉDITATION PREALABLE-
Service de presse**

01 55 55 30 10 - spresse@education.gouv.fr

